



SAINT GERMAIN DU PUCH

MARS - AVRIL 2025 N°402

LE BRUIT QUI COURT

MAIRIE

1 Rue de l'église
33 750 Saint Germain du Puch
contact@mairie-stgermaindupuch.fr
Tél. 05 57 24 51 18
Fax : 05 57 24 02 23

HORAIRES

Mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Mercredi, samedi
9h00 - 12h00

Service Urbanisme
- avec ou sans rendez-vous
Mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00

Site internet :

www.mairie-stgermaindupuch.fr



www.facebook.com/mairiestgermaindupuch



Mairiedestgermaindupuch



Application téléphone
St-Germain-du-Puch-33750

CONCEPTION

LE BRUIT QUI COURT
Journal bimestriel
d'information municipale de
Saint Germain du Puch.
Tirage : 1050 exemplaires

Élaboration par la
commission d'information
Responsable : Maria BONNEFON

Directeur de la publication :
François TOSI

Conception : Commission
communication

Impression :
IMPRIMERIE BEVATO
46 Allée Robert Boulin
33 500 LIBOURNE



ÉDITORIAL

Au lendemain des vœux ...

Force est de constater que les souhaits de tous les maires des communes voisines, écoutés attentivement à l'occasion de cette cérémonie des vœux 2025, vont dans le même sens :

- forte inquiétude face aux restrictions budgétaires annoncées (le conseil général a annoncé l'absence de toute subvention en 2025).
- stigmatisation des turbulences politiques qui aggravent la fracture sociale et affectent la santé mentale de tous, en premier lieu des plus fragiles.
- allègement des normes administratives et réglementaires (sait-on qu'il existe en France 77 codes et plus de 300 000 normes ...).
- volonté de ne pas augmenter une fiscalité déjà trop accablante notamment pour les ménages les plus modestes.
- confiance malgré tout dans la sagesse de leurs administrés.

Et tous les maires – en dépit d'une charge toujours plus lourde – ont exprimé leur dynamique optimisme.

Démonstration faite à travers cette belle locution « de communauté de communes » : il est remarquable de relever que la CALI réussit à fédérer des communes aussi différentes au sein d'un espace de solidarité pacifiste et soudé, dans le seul intérêt général et hors de toute considération partisane (cf. l'élaboration exemplaire du PLUI-HD, archétype de la construction d'un consensus). Le mariage Commune / Intercommunalité n'est plus seulement un mariage de raison. Puissent les responsables politiques nationaux – leurs représentants locaux comme porte-paroles – comprendre que l'échelle de la commune est certainement le lieu où s'exerce la vraie démocratie, celle de l'humain.

Que la défiance envers le « monde politique » dans son ensemble, désormais bien installée, ne pourra être rétablie qu'en partant de cette base.

À Saint Germain du Puch, je veux ré-affirmer avec force ma confiance dans le futur et redire aux saint germanais que l'équipe municipale dans sa globalité est à leur disposition avec sérénité et volonté.

Rappeler que les investissements réalisés dans et sur les bâtiments communaux, pour les économies d'énergie, la sécurité, pour nos voiries, autour du culturel, constituent les atouts indispensables d'une vie civile pacifique et heureuse.

Et souligner une nouvelle fois combien l'activité incessante du CCAS contribue à maintenir le lien social et à rompre un isolement si néfaste, en particulier pour ceux qui se trouvent dans la précarité.

L'optimisme est sans nul doute une des clefs de la réussite de la vie en commun.

D'ailleurs, à l'heure où le présent numéro sera publié, le printemps sera en vue.

Nous savons qu'au printemps renaît l'espoir.

Nous savons aussi, c'est vrai dans tous les domaines, que l'essentiel c'est l'intérêt commun.

Mais souvenons-nous que
« l'essentiel est toujours menacé
par l'insignifiant . »*...



François TOSI, Maire

*René Char

AGENDA

04/03 : Don du sang, Créon

08/03 : Carnaval, comité des fêtes

17/03 : Animation, bibliothèque

21/03 : Concours de belote,
Danses à St Germain

24 au 29/03 : Festival Conte et
Raconte, Etincelle

26 et 27/03 : Ateliers écriture à la
bibliothèque, Etincelle

30/03 : Concert corse, AÉRO

03/04 : Bus France Services

12 et 14/04 : Kamishibai,
bibliothèque

13/04 : Fête du printemps,
Sud-ouest talents

17 et 18/04 : Don du sang, Libourne

19/04 : Loto, Sud-ouest talents

25 et 26/04 : Lectures théâtrales,
Saint Germain en Scène

29/03 : Atelier Papiers en liberté,
bibliothèque

30/04 : Lestrille en fête



À partir de mars 2025,
la collecte des déchets évolue !

Grâce à l'élargissement des consignes de tri et la mise en place de solution de valorisation des biodéchets, la poubelle noire diminue, permettant ainsi un changement des rythmes de collecte.

Les nouveaux jours pour notre commune sont les suivants :

- **Ordures ménagères** (bac noir) : collectées le **LUNDI des semaines impaires**
- **Déchets recyclés** (bac jaune) : collectés le **LUNDI des semaines paires**

Retrouvez le calendrier de collecte ainsi que la lettre d'information du Semioctom dans votre boîte aux lettres ou récupérez-le en mairie.

C'est nouveau : à partir de début janvier, **téléchargez l'application mobile Semioctom+** pour suivre vos jours de collecte, être notifié avant les passages et découvrir toutes les informations liées à la gestion des déchets.

RAPPEL

Nous vous rappelons les **4 POINTS DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES** sur la commune :

- Parking du cimetière
- Parking du stade
- Intersection route de Cajus/ chemin de Jonqueyres
- Déchèterie

Ces bacs sont collectés et lavés toutes les semaines par les équipes du SEMIOCTOM



LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA GIRONDE

lance une opération "Permis de chasser à 0€".

Les inscriptions doivent se faire auprès de la FDC33 jusqu'au **15 Mars 2025**

FDC33 joignable au **05.57.88.57.00.**
(<https://chasseurs33.com/>)

DON DU SANG

Sur rendez-vous uniquement :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Le **04 mars de 15h à 19h** espace culturel Les Arcades à Créon.
Le **17 et 18 avril de 10h à 13h30 et de 15h à 19h** 54 rue Max Linder à Libourne.

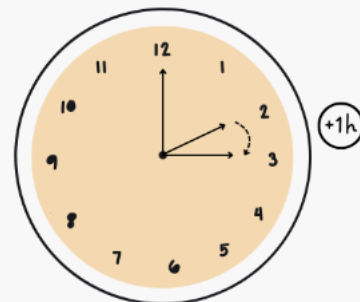
URBANISME

UN SERVICE EN LIGNE VOUS PERMET DE RÉALISER TOUTES VOS DÉMARCHES D'URBANISME DEPUIS CHEZ VOUS !

Pour cela, rendez-vous sur :
<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique-cali>

Passage à l'heure d'été

Nuit du 29 au 30 Mars



Nous avançons d'une heure : à 2h du matin il sera 3h du matin



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Information des propriétaires de cavités :

Pour rappel et conformément au règlement du Plan de Prévision des Risques des Mouvements de Terrain (PPRMT) - modification approuvée le 02/07/2024, nous vous informons :

- de l'existence du risque lié à la présence d'une cavité sur votre terrain
- de la responsabilité des propriétaires vis-à-vis du sous-sol de leur propriété
- de l'intérêt de faire surveiller les cavités.

A fin de sécurisation, des panneaux de signalisation informant des dangers liés aux carrières et l'interdiction d'y pénétrer sont disponibles en mairie. Aussi, les documents d'urbanisme, zonage et règlement du PPRMT sont disponibles en mairie.

De plus, le syndicat des carrières, l'EPRCF33, répond également à vos questions concernant la cartographie, le diagnostic et la surveillance des carrières (contrôle périodique obligatoire tous les 2ans pour les établissements recevant du public situés en zone carrière).

De plus, le DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) distribué en 2024 vous renseigne sur les comportements à adopter en cas de risque majeur sur la commune. Tous ces documents sont disponibles sur le site internet de la mairie de Saint Germain du Puch.

MENUS RESTAURANT SCOLAIRE

Retrouvez TOUS les menus sur le lien suivant :

 sites.google.com/api-restauration.com/saint-germain-du-puch



APPEL À CANDIDATURE

Suite au retrait de l'ancien prestataire, la municipalité lance un appel à candidature auprès d'éleveurs de caprins ou/et d'ovins pour l'entretien des terrains du lieu-dit « La Manière » (superficie de 3 hectares).

Vous pouvez nous adresser vos candidatures sur : contact@mairie-stgermaindupuch.fr



CIMETIÈRE

Nous vous rappelons que l'entretien des sépultures est à la charge du concessionnaire et/ou de ses ayants-droits. Nous vous remercions par avance de bien vouloir enlever les fleurs fanées et autres pots cassés.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Découvrez le Bus France services de La Cali



Gratuit – sans RDV
franceservices@lacali.fr
06 65 82 97 98

Santé, famille, retraite, logement, impôts ... nos conseillers vous accueillent pour vous aider dans vos démarches du quotidien.



Prochaine permanence du bus France Services, le **jeudi 3 avril de 13h30 à 16h30**, sur le parvis de la mairie..





RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

Nous vous rappelons que pour toute nouvelle ou première inscription aux écoles maternelle et élémentaire, vous devez au préalable demander un certificat d'inscription en mairie.

Pour effectuer cette pré-inscription, vous devez nous adresser un justificatif de domicile, le livret de famille ainsi que le carnet de vaccination de l'enfant. Vous pouvez nous faire parvenir ces documents directement à l'accueil de la mairie ou sur :

contact@mairie-stgermaindupuch.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Les pré-inscriptions en mairie pour la petite section seront ouvertes à compter du **17 mars pour les enfants nés en 2022.**

Aucune démarche à faire pour les enfants poursuivant leur scolarité en moyenne et grande section dans la même école.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour toute nouvelle inscription à l'école élémentaire il faudra fournir en sus des documents mentionnés précédemment, le certificat de radiation de l'établissement précédent.

Les directrices des écoles maternelle (Mme AUBERT) et élémentaire (Mme LACOUS) recevront les parents après les vacances de Pâques pour finaliser les inscriptions.

Nous vous tiendrons informés dans le prochain « Bruit qui court » et sur les réseaux sociaux de l'adresse mail académique pour prendre rendez-vous avec elles.

Bibliothèque de Saint-Germain-Du-Puch

PROGRAMME MARS - AVRIL 2025

17 MARS	<i>Animations pour les "Petits bouchons" de 10h à 11h</i>
DU 10 FÉVRIER AU 24 MARS	<i>Exposition "Anuki, le petit indien" Le duel dans la plaine</i> 
DU 25 MARS AU 19 MAI	<i>Exposition de La maison est en carton: histoires pour rêver, réfléchir, s'exprimer, s'amuser, inventer des histoires, seul ou à plusieurs...</i>
DU 26 AU 27 MARS	<i>Ateliers d'écriture animés par Brigitte Salmon de l'association "Étincelle" dans le cadre de "Conte et raconte" de 15h à 17h30</i> 
12 AVRIL ET 14 AVRIL	<i>Kamishibai "Cocorico" conte animé à 11h le 12/04 et 10h le 14/04</i> 



Le magasin Carrefour Contact sera exceptionnellement **fermé du 31 mars au 7 avril 2025** pour des travaux d'embellissement.

Le magasin ré-ouvrira ses portes le 8 avril 2025.
Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES

Lundi : 9h - 12h / 16h - 18h
Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 15h - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Samedi : 10h30 - 12h30



CONTACT
05.57.24.51.19



Le premier tirage du livre « **La petite et grande histoire de Saint Germain du Puch** » ayant été rapidement écoulé, nous avons demandé la ré-édition de cet ouvrage. **Il est de nouveau disponible à la bibliothèque au tarif de 15€.**



Vie du village et associations

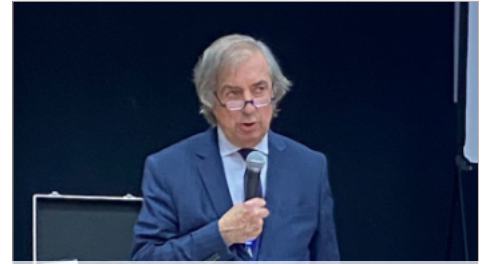
RETOUR EN IMAGE



15/12,
NOËL DES ENFANTS



11/01
TOMBOLA, Bibliothèque



17/01
VŒUX DU MAIRE



23/01
BUS FRANCE SERVICES



25/01
CONFÉRENCE DES ARTS



26/01
CINÉ DIMANCHE



30/01
REMISE DONNS OCTOBRE ROSE



01/02
FESTHIVER, SOLENSEMBLE



02/02 LES RENDEZ-VOUS
D'ICI DANSE, ENTRE DEUX ARTS

Evènement organisé par le comité des fêtes

Soirée du Carnaval Vénitien
Masqué à Souhait

SAMEDI 8 MARS

**19h Salle des fêtes
Saint Germain du Puch**

SPECTACLE, BUVETTE, RESTAURATION FOOD TRUCK

Info et Réservation au 06.76.45.04.58

CHÂTEAU
LESTRILLE
• Famille Roumage, depuis 1901 •

Lestriille en Fête

Animation musicale

Bar à vin

Food Truck

Planches apéritives

Jeux

Mercredi 30 Avril 2025 à partir de 19h

Château Lestriille, 15 route de créon, 33750 Saint-Germain du Puch
0557245102 laboutique@lestriille.com



Associations



L'ASSOCIATION « DANSES À ST GERMAIN »

Organise un CONCOURS DE BELOTE
Le Vendredi 21 mars 2025

Salle A. Arieu St Germain du Puch

Ouverture des portes : 19H45 - Début des jeux : 21H
Engagement : 10 euros

VENEZ NOMBREUX : 1 lot pour chaque participant

ETINCELLE

Du 24 au 29 mars 2025, l'association Etincelle ouvre la deuxième édition du festival « Contes et raconte ».

6 conteurs de notre région seront invités à venir chatouiller nos oreilles. Il y en aura pour tous les goûts, pour les tout-petits jusqu'aux adultes.

En janvier et février, « Les petits contes cousus » ont été racontés pour les petits bouchons à la bibliothèque, qui accueillera le 26 et 27 mars des ateliers d'écriture pour adultes. Le festival offrira à un groupe de Grande section et aux CP, une représentation de Josiane Millot, à laquelle seront aussi conviés le 3^{ème} âge le jeudi 27 mars à 15h30. Le vendredi 28 mars, ce sera une classe de CM2 à qui sera offert un atelier contes avec le conteur Daniel L'Homond.

Des animations autour des contes auront lieu toute la semaine salle Antoine Arieu avec Marie Pustetto et Anny Hourteillan. Nous y recevrons avec un grand plaisir des enfants du centre de loisirs de St Germain le mercredi 26 mars.

A partir du jeudi 27 mars, rejoignez-nous, salle Antoine Arieu.

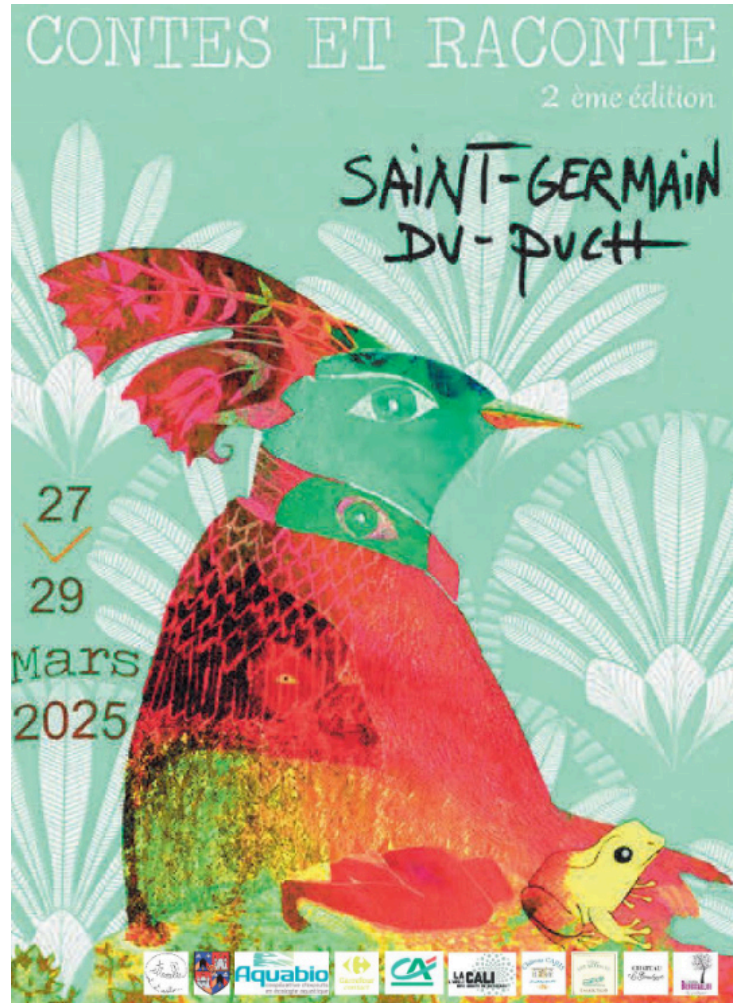
Il y aura conférence, carte blanche, contes au hasard, contes pour les tout-petits, apéro contes, contes en après-midi avec Josiane Millot et en soirée avec Daniel L'Homond.

Consultez notre programme :

assoetincelle.jimdofree.com

Renseignements : 07/89/33/40/63

Au plaisir de vous y retrouver.



SUD OUEST TALENTS

Dimanche 13 avril fête du printemps avec un marché artisanal et de producteurs.

Salle Antoine Arieu et extérieur de 9 h à 18 h.

Ateliers créatifs sur le thème du printemps et de Pâques, bingo en anglais, ballons sculptés, maquillages et tatouages pailletés, pêche à la ligne, magie, stage de danses Africaines tout public 14 h 30 à 16 h - 10 euros. 16 h spectacle et rencontre avec Elsa la reine des neiges. Restauration sur place ou à emporter couscous 11€ la part.

Samedi 19 avril Loto

20 h 30 ouverture des portes 18 h – salle Arieu

Nombreux lots et bons d'achat. Restauration sur place.

Dimanche 4 mai vide grenier

Renseignements et inscriptions

07.66.54.60.50 / 06.09.90.46.29 / 07.67.88.52.46.



L'association « Le Fusil Saint Germainais » vous propose de participer à une soirée festive le **SAMEDI 10 Mai 2025**

Au menu, nous vous proposons :

Velouté, Civet, Jambon braisé sauce forestière et son accompagnement, Duo de fromages, Tourtière.

Des breuvages locaux vous seront proposés mais rien ne vous empêche d'amener vos flacons, si vous le souhaitez. Nous vous demanderons de venir avec vos assiettes et vos couverts.

Tarif : 25€/personne

Réservation validée après paiement.

Contact au 06.80.72.70.60

Nous vous attendons le 10 mai 2025 à partir de 19h30

Soirée ouverte à tous



Associations



CONCERT CORSE AVEC CORE CORSU

L'association AERO, Association pour une Église Rénovée et Ouverte, vous convie le **Dimanche 30 MARS à 16 H**, en l'église de St Germain du Puch, afin d'accueillir le chœur connu **Core Corsu** et ses chants polyphoniques.

Au programme, les fameux chants de la musique corse, qui se transmettent par voix orale de génération en génération. Parmi ceux-là, " Terra Corsa, Anghjulina, Pater Noster, l'Acqua Viva, Corsica..." et de nombreux autres pendant une heure et demie.

Nous y découvrirons le côté convivial, chaleureux, méditerranéen de leur île. Leurs voix s'élèvent à " capella " pour le plaisir de tous.

Ils chantent l'âme de la Corse, et notamment " la Paghjella", chant emblématique avec ces voix qui s'enchevêtrent, fusionnent, et dont s'échappent ces sons si particuliers. Un moment de grâce.

CORE CORSU et ses 4 ou 5 chanteurs, garde comme un trésor ces chants si particuliers de l'île de beauté. D'un public curieux aux inconditionnels, ils gagnent les cœurs et font danser les mots et les sons de la Corse. Au début de leur aventure, ces hommes chantaient dans différents chœurs de village puis ont décidé de se réunir autour de Jean Luiggi, pour le plaisir des voix. Ils participent alors à des rencontres et des échanges culturels où ils transmettent cette émotion particulière, propre à ces chants de la montagne corse. Invité dans différents festivals, le groupe se produit en France et à l'étranger.



Venez nombreux partager ce pur moment de joie.
Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 14 ans.

Encas salé et boissons à la fin du concert, si vous désirez rencontrer le chœur.



A VOS RÉPERTOIRES

La compagnie St Germain en scène a le plaisir de vous annoncer **deux soirées lectures les 25 et 26 avril prochains à 20h30** à la salle Antoine Arieu. Cette forme légère de théâtre est l'un des meilleurs moyens pour apporter des connaissances sur tel ou tel sujet. Les soirées lectures peuvent ainsi vous faire connaître une pièce de théâtre, un extrait de roman ou une nouvelle littéraire, la vie d'un personnage célèbre... ou un thème particulier comme ceux de nos deux soirées.

- Le vendredi 25 avril à 20h30 nous vous présenterons « Elles étaient là, aussi ! » ou 30 portraits de femmes qui ont marqué l'histoire de France. (Durée 1h10 environ)

Lectrices : Joco Bru et Sabine Garin

Pendant longtemps les femmes n'ont pas intéressé les historiens. Il faut dire que si elles ont de tout temps été présentes au côté des hommes, elles l'ont été davantage comme des compagnes, des muses ou des inspiratrices que comme des actrices à part entière. Ce n'est véritablement qu'à partir de la Révolution française que surgissent sur le devant de la scène des femmes politiquement engagées, qui investissent la place publique. C'est le début d'une longue marche vers l'égalité, parcours semé d'embûches dans lequel s'engagent les premières féministes.

- Le samedi 26 avril à 20h30 nous vous lirons quelques « Contes cruels et fantastiques » de Guy de Maupassant (Durée 1h10 environ)

Lecteurs : Claude Ragouget et Claude Nouvel

La carrière littéraire de Maupassant se limite à une décennie - de 1880 à 1890 - avant qu'il ne sombre peu à peu dans la folie due à la syphilis et ne meure peu avant l'âge de 43 ans. Lié à Gustave Flaubert et à Émile Zola, Maupassant a marqué la littérature française par ses romans et surtout par ses nouvelles (parfois nommées contes). Ces œuvres retiennent l'attention par leur force réaliste, la présence importante du fantastique, par le pessimisme qui s'en dégage le plus souvent, mais aussi par la maîtrise stylistique.

Entrée libre – participation au chapeau - Renseignements et réservation : 06/81/10/19/28

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION



La commission CCAS

Depuis le début de notre mandat, nous nous investissons au sein de l'équipe du CCAS pour renforcer le lien social et améliorer le quotidien des habitants :

Soutien aux aînés : Nous avons été présents lors des épisodes de canicule, rendant visite aux personnes âgées pour nous assurer de leur bien-être. Chaque année, nous participons à la distribution de colis de Noël, un moment privilégié de partage et de convivialité.

Actions en faveur des enfants : plusieurs sorties variées et ludiques ont été organisées, telles qu'Accrobranche, Patinoire, Vertigo et Futuroscope, pour offrir aux enfants des moments de divertissement et de découverte.

Événements intergénérationnels : Soucieux de créer du lien entre les générations, ont été mise en place des séances de cinéma gratuites et ouvertes à tous depuis l'année dernière.

Accompagnement des personnes en difficulté : la mission première reste l'aide aux personnes en situation de précarité. Nous leur apportons un soutien concret à travers des aides alimentaires, des accompagnements dans les démarches administratives, et une écoute bienveillante pour les aider à surmonter leurs difficultés.

B.Fontan, S.Roger, JC.Bore

N'hésitez pas à nous joindre par courriel, sur les réseaux sociaux, à nous interpeller dans la rue ou lors des manifestations dans le village.

ensemblepourlevillage@laposte.net www.facebook.com/Ensemblepournotrevillage

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et tel que spécifié dans le règlement intérieur adopté par la mairie les opposants n'appartenant pas à la liste gagnante ont le droit de parole sur le journal de la commune.



ANNONCES



Un projet, une envie, une panne, une urgence ?

Contactez François, votre Électricien à Saint Germain Du Puch.

LAETI BEAUTY

C'est avec joie que je vous annonce l'**ouverture du salon esthétique** Laeti Beauty, un lieu où prendre soin de soi devient ma priorité.

Que ce soit une pause bien-être, un soin personnalisé ou un moment de pure relaxation, je mettrai tout en œuvre pour répondre à vos envies et sublimer votre beauté.

Je vous propose de venir découvrir en avant-première le salon et moi-même le **samedi 8 mars "Journée de la femme"** et je serai ravie de vous accueillir et de prendre soin de vous **sur rdv dès le lundi 10 mars au 13 ruelle de la Souleyre 33750 Saint Germain du Puch**



Laetitia
Tél: 06.47.37.25.16
laetibeauty33@gmail.com
Instagram: laetibeauty33

À VENDRE

Tronçonneuse « Écho C.S 350 T.F.S » + deux chaînes + meule électrique pour affûter « Matrix K.F 200 » ; bon état, 150€.

Contact : 06.86.82.90.25

Rotofil thermique « Sthil F.S 55C » + bobine neuve ; bon état, 120€.

Contact : 06.86.82.90.25

NUMÉROS UTILES

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

EDF DÉPANNAGE : 09 726 750 33

GENDARMERIE : 05 57 50 82 00 ou 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE : 05 57 55 34 34

12 rue de la Marne, Libourne à partir de 20h

(entrée par les urgences de l'hôpital)

POMPES FUNÈBRES MAGRET :

05 57 55 29 93 ou **06 50 55 24 38**

POMPIERS : 18

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33

SAMU : 15

PHARMACIE DE GARDE : 3237

INFIRMIERS BONALGUE : 05 57 24 01 60

ALLO INFIRMIÈRES : 05 57 74 12 99

MÉDECINS ET DENTISTES DE GARDE


Le samedi à partir de 12h, les dimanches et jours fériés : le **15** depuis un poste fixe et le **112** depuis un portable.

SERVICE PAROISSIAL

Maison paroissiale : 3 rue Montaigne,
33750 St Quentin de Baron

Relais : Jean-Paul GIRARDEAU au 09 60 51 36 83
ou 06 75 90 58 32

Secrétariat : lundi de 9h à 12h ; mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h ; vendredi de 14h à 17h.

 secteurs.pasto.arb@gmail.com

DATE DE TRANSMISSION DU BRUIT QUI COURT

Nous vous rappelons que vous pouvez soumettre vos articles jusqu'au **5 avril 2025** sur communication@mairie-stgermaindupuch.fr ou remise d'article à l'accueil de la mairie. Au-delà de cette date, l'information ne sera pas diffusée.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Madeleine, Marguerite, Jeanne, Aline AUGRAND
le 23 décembre 2024.

Marcelle DESPÉRIEZ épouse VIGNEAU
le 28 janvier 2025.

Pierrette, Marie, Françoise MATHIEU épouse CLUZEAU, le 3 février 2025.

Toutes nos condoléances aux familles